

**AVIS D'INTÉRIM**

|                 |                                                                                                                                 |
|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DESTINATAIRES : | À tout le personnel et les médecins                                                                                             |
| EXPÉDITEUR :    | Victorine Leunga, directrice adjointe des services d'hébergement pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie (DSHAPPA) |
| DATE :          | 2026-07-02                                                                                                                      |
| OBJET :         | <b>Avis d'intérim de Mme Josiane Ntankoua au poste de chef d'unité en hébergement au CHSLD Docteur-Aimé-Leduc</b>               |

La directrice adjointe des services d'hébergement pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie de Santé Québec Montérégie-Ouest Mme Victorine Leunga, confirme à titre intérimaire Mme Josiane Ntankoua au poste de chef d'unité en hébergement au CHSLD Docteur-Aimé-Leduc. Celle-ci sera sous la supervision de Mme Marie-Claude Patry, gestionnaire responsable intérimaire. Cet intérim est effectif depuis le 29 juin dernier.

Mme Josiane Ntankoua, infirmière formée au Cameroun, détient un diplôme d'État en soins infirmiers ainsi qu'une licence en sciences infirmières, reconnues respectivement comme l'équivalent d'un DEC et d'un baccalauréat en soins infirmiers au Québec par le MIFI. Dans le cadre de son intégration professionnelle au Québec, elle a complété avec succès le stage d'intégration prescrit par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec en chirurgie à l'Hôpital Jean-Talon en 2022. Son parcours est complété par une formation professionnelle réalisée à Montréal en 2019, démontrant une solide trajectoire académique et professionnelle en soins infirmiers. Elle assurera la prestation de services dans un souci de continuité, et ce, dans le but d'assurer des soins et des services continus et de haute qualité.

Nous remercions Mme Ntankoua d'avoir accepté cet intérim et lui offrons tout notre soutien dans ses nouvelles fonctions.

VL